AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-6-69 941404

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 87-45-41)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 21, rue Eugène-Vignat - ORLÉANS
C. C. P. : ORLÉANS 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
25 Francs

Supplément n° 2 au Bulletin N° 105 — 12 JUIN 1969 — - 18 -

AVERTISSEMENTS - **ARBRES FRUITIERS**

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les conditions climatiques actuelles sont favorables à l'activité du Carpocapse. Les premières pontes déposées vont arriver à éclosion.

En conséquence, un premier traitement devra être effectué au plus tard tout au début de la semaine prochaine. Dans les vergers du Nord de l'Indre-et-Loire et du Nord de l'Eure-et-Loir où l'activité du Carpocapse a été plus tardive ce traitement peut être retardé jusqu'aux derniers jours de la semaine prochaine.

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

On observe encore quelques projections d'ascospores et de nouvelles sorties de taches sont à craindre dans tous les vergers insuffisamment protégés.

En conséquence, il est conseillé d'ajouter un produit anti-tavelure à la bouillie destinée à combattre le Carpocapse.

Dans tous les vergers où l'on observe des taches une protection permanente des fruits devra être assurée jusqu'à la cueillette. Les arboriculteurs devront donc renouveler les traitements toutes les fois que les pluies ou le développement de la végétation, notamment le grossissement des fruits auront diminué fortement la protection.

MOUCHE DE LA CERISE

On observe encore une activité de la Mouche de la cerise. Une nouvelle application doit être effectuée 10 à 12 jours après le traitement précédent en respectant la législation sur l'utilisation des produits antiparasitaires qui a été précisée dans notre Bulletin du 19 Mai.

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables à l'évolution de la maladie dont les manifestations sont en général rares dans la plupart des vignobles.

Un nouveau traitement qui devra être effectué le plus rapidement possible ne s'impose donc que dans les rares situations où les taches peuvent être nombreuses. Dans les autres vignobles il est conseillé d'attendre un nouvel avis de la Station.

BLACK-ROT DE LA VIGNE

Les projections d'ascospores ne sont pas terminées. Il est donc conseillé d'effectuer un nouveau traitement dès que possible. Nous rappelons que la lutte contre le Black-Rot est obligatoire dans toutes les communes déclarées contaminées.

.../...

P. 81

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

.../...

VERS DE LA GRAPPE

Les premières chenilles sont observées dans les situations particulièrement favorables à ces ravageurs, notamment dans la région de BOURGUEIL.

En conséquence, dans toutes les vignes où le traitement conseillé dans notre Bulletin du 4 Juin n'a pas été effectué il y a lieu d'être particulièrement attentif afin d'intervenir si la présence de chenilles a été constatée, en utilisant un produit ayant une action en profondeur.

INFORMATIONS -

ARBRES FRUITIERS

OIDIUM DU POMMIER

Dans tous les vergers où les manifestations de la maladie sont visibles il y a lieu de continuer la protection en effectuant un nouveau traitement.

VIGNES

BOTRYTIS

Des attaques de Botrytis sur feuilles ont été observées, parfois en nombre important, dans certains vignobles. Des manifestations sur grappes ont été également rencontrées dans quelques situations particulièrement favorables.

Ces attaques sont consécutives à la période humide et froide de la fin du mois de Mai.

Elles se traduisent sur feuilles par l'apparition de taches marron plus ou moins grandes rappelant de vieilles taches de Mildiou, mais on observe jamais de feutrage blanc à la face inférieure des feuilles.

Sur grappes les parties atteintes se couvrent d'un feutrage grisâtre différent de celui formé par le Mildiou.

Le temps chaud et sec que nous traversons actuellement va arrêter l'évolution de cette maladie.

CULTURES LEGUMIERES

TORDEUSE DU POIS

Les premiers papillons sont apparus en élevage depuis un certain temps déjà. Ce sont les chenilles qui font des dégâts en dévorant les grains. Des éclosions de chenilles peuvent avoir lieu dans les prochains jours.

En conséquence, un premier traitement devra être exécuté dès que possible sur toutes les variétés ayant atteint ou dépassé le stade sensible de la fin de floraison.

Il est conseillé d'utiliser soit la PHOSALONE (600 g par ha) soit le DIETHION (1 000 g par ha), ces deux produits présentant l'intérêt d'être reconnus non dangereux pour les abeilles.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

G. RIBAULT
B. PACQUETEAU

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux ,

G. BENAS

... .